Procédures d'inscription ENSEIGNANTS STAGIAIRES Année universitaire 2020-2021

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative *

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates : du 20 avril au 1er septembre 2020

- 1. Connectez-vous sur : http://www.univ-antilles.fr/candidature
- 2. Pré-candidatez dans la formation correspondant à votre choix
- 3. **Déposez** toutes les pièces justificatives demandées au format numérique (pdf, jpeg ou png- 5 mo maximum)
- 4. Cliquez sur l'onglet « transmettre ma candidature »

5. **Consultez régulièrement** votre courrier **électronique** pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

 1- Transmission de l'avis de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
2-Dès la réception de la décision Connectez-vous de nouveau sur :

http://www.univ-antilles.fr/candidature et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement »

PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire annuelle et individuelle) à compter du mois de juillet 2020

ETAPE 1 : Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles

http://www.univ-antilles.fr

ETAPE 2 : je dois m'acquitter de la CVEC (contribution de vie étudiante) sur :

https://cvec.etudiant.gouv.fr/

L'acquittement de cette redevance m'ouvre l'accès à l'étape d'inscription.

ETAPE 3 : le paiement de la CVEC effectué, je peux faire mon « inscription administrative ».

1. Cliquez dans Thème « ACCUEIL » - bulle « FORMATIONS » puis onglet « INSCRIPTION », s'inscrire en MASTER MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation) NPS ou en FAE

- Si vous avez fait des études à l'UA : choisir 2 « réinscription » - Saisir obligatoirement votre ancien numéro d'étudiant et votre date de naissance

<u>NB</u> : Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant sur un relevé de notes (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription)

- Si vous venez d'une autre université : choisir 3 « inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères UA.

2. Inscrivez-vous dans La formation que vous avez préalablement confirmée.

Très important

1- Rubrique : « <u>les données annuelles</u> » : « votre statut pour l'année universitaire en cours » cocher : « <u>stagiaire formation</u> <u>continue</u>»

2- Rubrique : «autres données » : « profil » cocher « étudiant stagiaire inscrit à ESPE admis au concours enseignant

4. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription »

5. Numérisez et transmettez les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

http://www.univ-antilles.fr/pjweb

ETAPE 4 : je fais mon « inscription pédagogique » en ligne

ETAPE 5 : j'active mon compte UA pour l'accès à mon espace numérique de travail (ENT).

<u>NB</u>: Une INSCRIPTION ADMINISTRATIVE et une INSCRIPTION PEDAGOGIQUE à jour, vous donnent droit aux ressources de l'établissement (accès à la BU, aux applications telles qu'HYPERPLANNING ou MOODLE, mais aussi aux examens et à la délivrance de votre diplôme)

Informations

Votre inscription sera prise en compte quand le message « votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran. Avant toute inscription : veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale et de votre carte de crédit si vous payez en ligne Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC ; soit un code du type ECXXXXXXX